

ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵏ ⵍⴰⵎⴰⵔ
ⵜⴰⵎⴰⵔⵜ ⵏ ⵜⴰⵎⴰⵔⵜ ⵏ ⵜⴰⵎⴰⵔⵜ ⵏ ⵜⴰⵎⴰⵔⵜ
ⵜⴰⵎⴰⵔⵜ ⵏ ⵜⴰⵎⴰⵔⵜ ⵏ ⵜⴰⵎⴰⵔⵜ ⵏ ⵜⴰⵎⴰⵔⵜ



المملكة المغربية
الوزارة المكلفة بالمغاربة المقيمين
بالخارج وشؤون الهجرة

Royaume du Maroc
Ministère Chargé des Marocains Résident
à l'Étranger et des Affaires de la Migration

Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile



Extrait du Discours de Sa Majesté Le Roi adressé à la nation à l'occasion du 38^{ème} anniversaire de la Marche Verte. Rabat, le 6 novembre 2013

« ... Les relations privilégiées qui unissent le Maroc aux pays de l'Afrique subsaharienne ne sont pas que politiques et économiques. Ce sont, dans le fond, des liens humains et spirituels séculaires. Eu égard à la situation qui prévaut dans certains de ces pays, nombre de leurs citoyens immigreront au Maroc d'une façon légale ou illégale. Jadis point de passage vers l'Europe, notre pays s'est transformé en destination de résidence.

Face à l'accroissement sensible du nombre des immigrés venus d'Afrique ou d'Europe, Nous avons invité le gouvernement à élaborer une nouvelle politique globale relative aux questions d'immigration et d'asile, suivant une approche humanitaire conforme aux engagements internationaux de notre pays et respectueuse des droits des immigrés.

Pour illustrer l'intérêt particulier que Nous attachons à ce volet, Nous avons tenu à charger un département ministériel des questions d'immigration.

La crédibilité du Maroc en matière de droits de l'Homme, est confirmée, entre autres, par l'accueil largement favorable que cette initiative a rencontré auprès des parties directement concernées par cette problématique, et plus particulièrement les pays subsahariens frères, les Etats de l'Union Européenne, et les différentes instances et organisations onusiennes, régionales et internationales concernées par le phénomène migratoire et les droits de l'Homme.

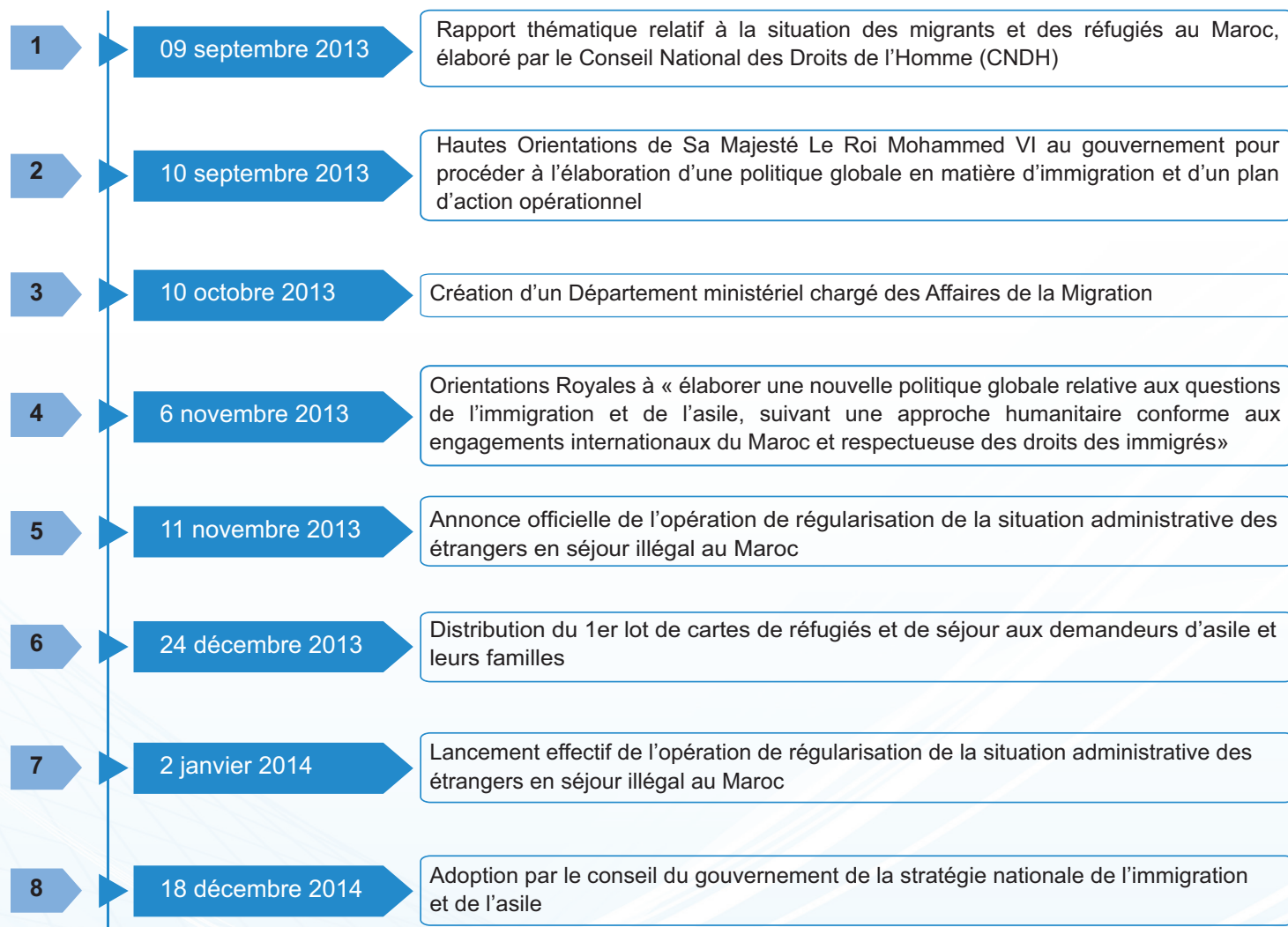
Afin de conforter cette orientation, le Maroc a présenté, en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies de cette année, l'initiative de l'Alliance africaine pour la migration et le développement.

C'est une initiative axée sur une vision africaine commune et des principes humanitaires devant présider aux questions migratoires. Elle s'appuie également sur la responsabilité partagée entre les pays d'origine, de transit et d'accueil, et sur le lien étroit entre immigration et développement.

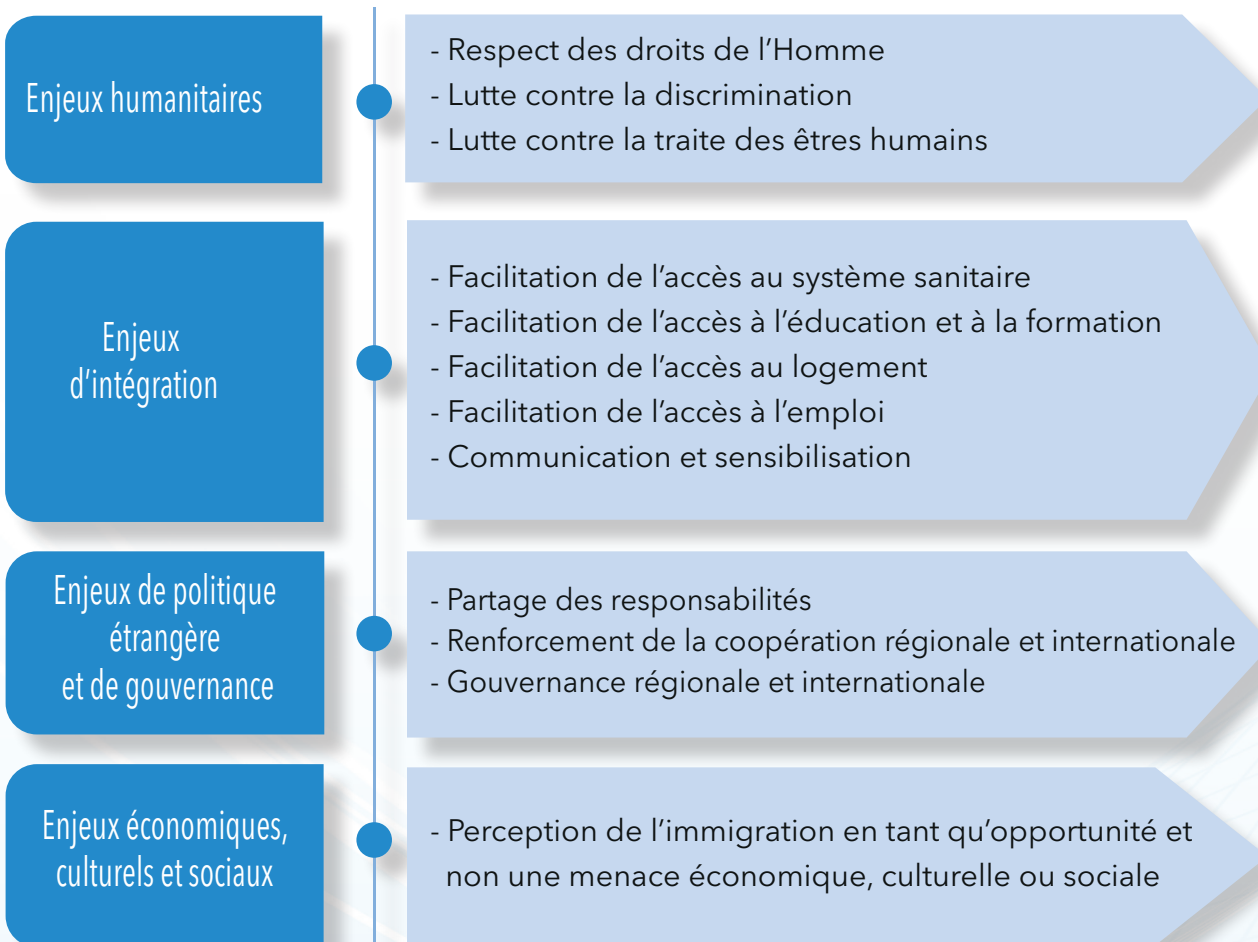
Parce que la problématique migratoire concerne tous les Etats et tous les peuples, Nous exhortons la communauté internationale à s'impliquer fortement dans le traitement de ce phénomène, de sorte à prévenir les catastrophes humanitaires qu'il occasionne ... »



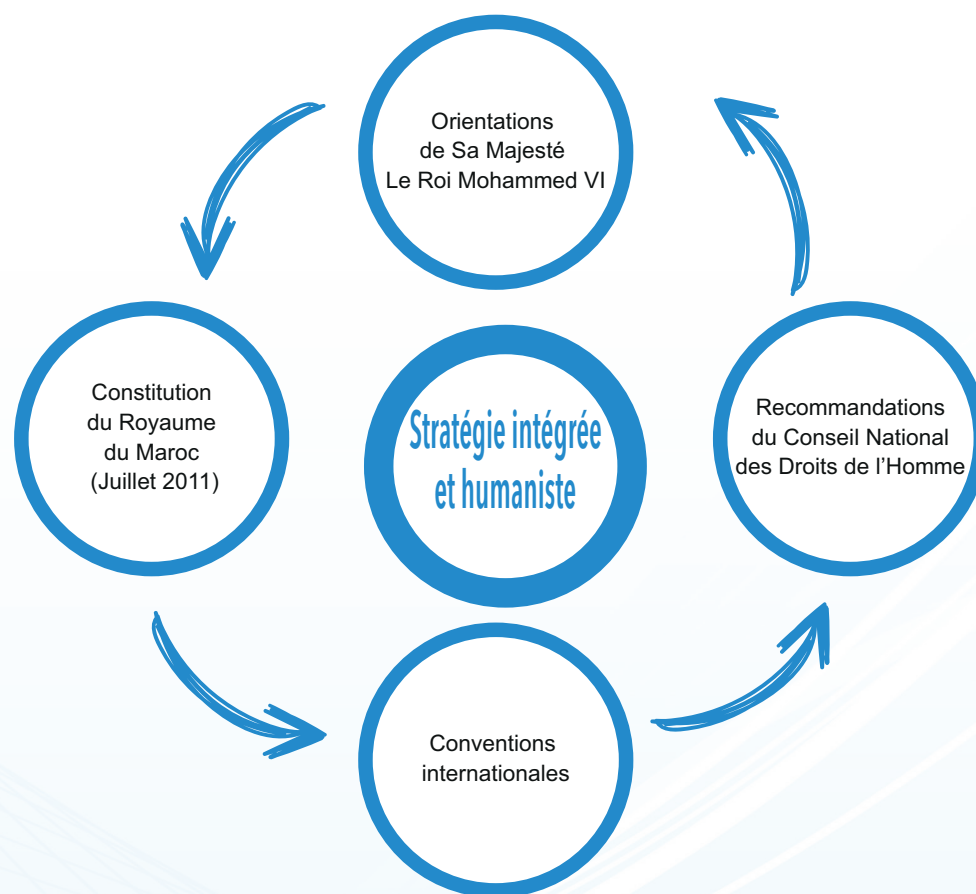
La stratégie nationale d'immigration et d'asile s'inscrit dans la continuité des mesures structurantes initiées par le Maroc depuis septembre 2013



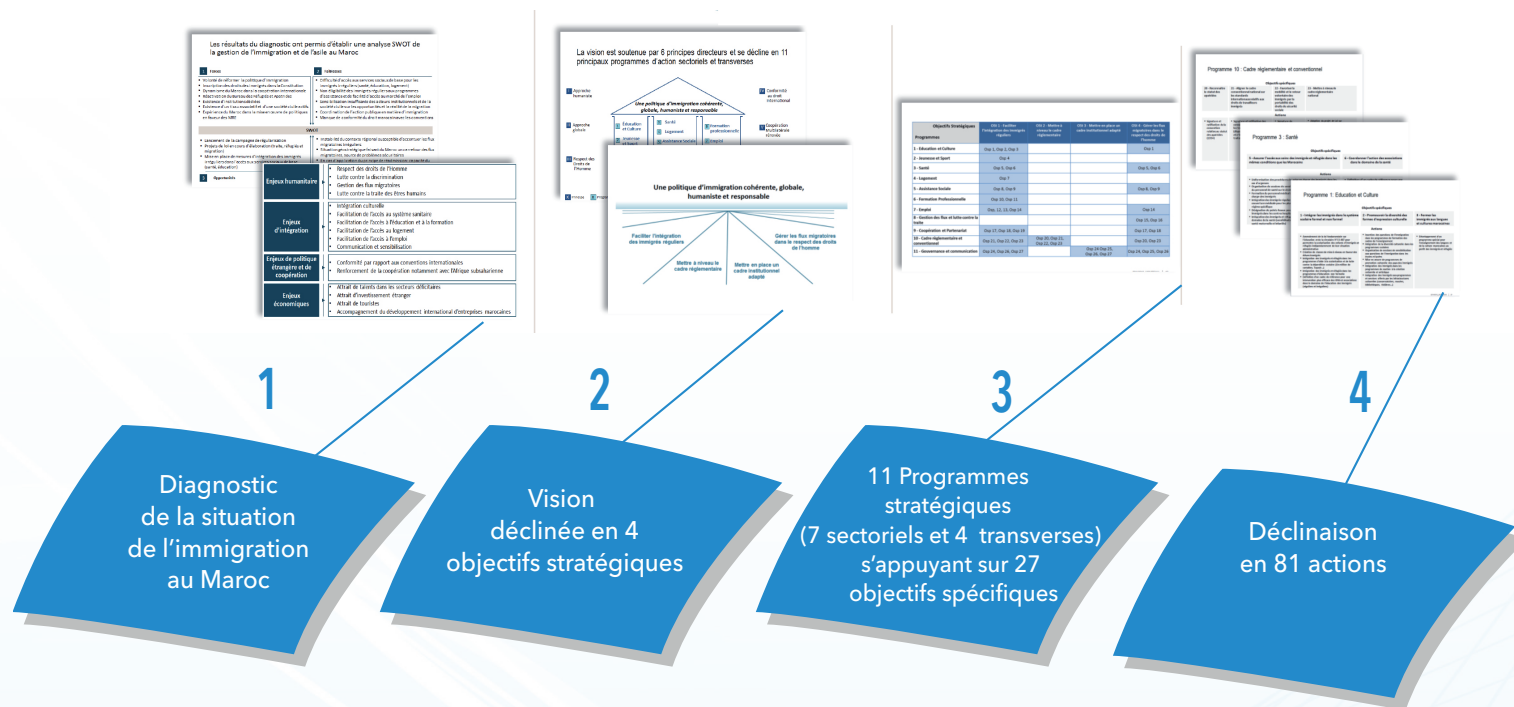
La stratégie nationale d'immigration et d'asile apporte de nouvelles réponses aux enjeux stratégiques posés par la question de l'immigration



La stratégie nationale de l'immigration et de l'Asile s'inscrit dans un cadre de référence défini

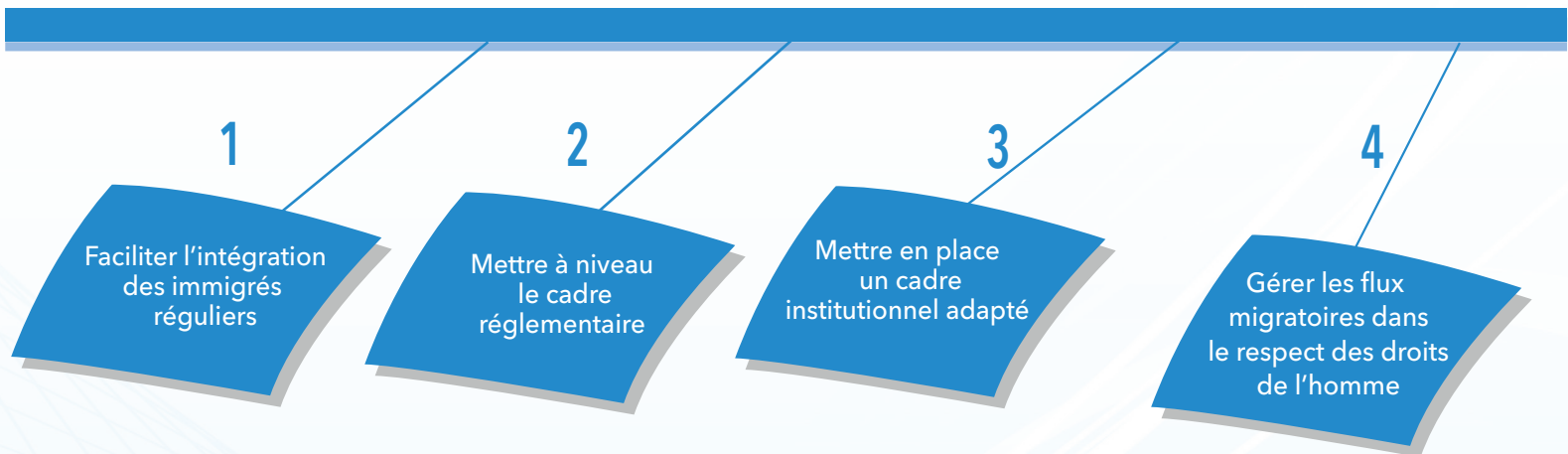


La vision et les programmes d'actions sont les fruits d'une approche intégrée et participative



La vision est déclinée en quatre objectifs stratégiques

Assurer une meilleure intégration des immigrants et une meilleure gestion
des flux migratoires dans le cadre d'une politique cohérente,
globale, humaniste et responsable



La vision est soutenue par 6 principes directeurs et se décline en 11 principaux programmes d'actions sectoriels et transverses

I Approche humaniste

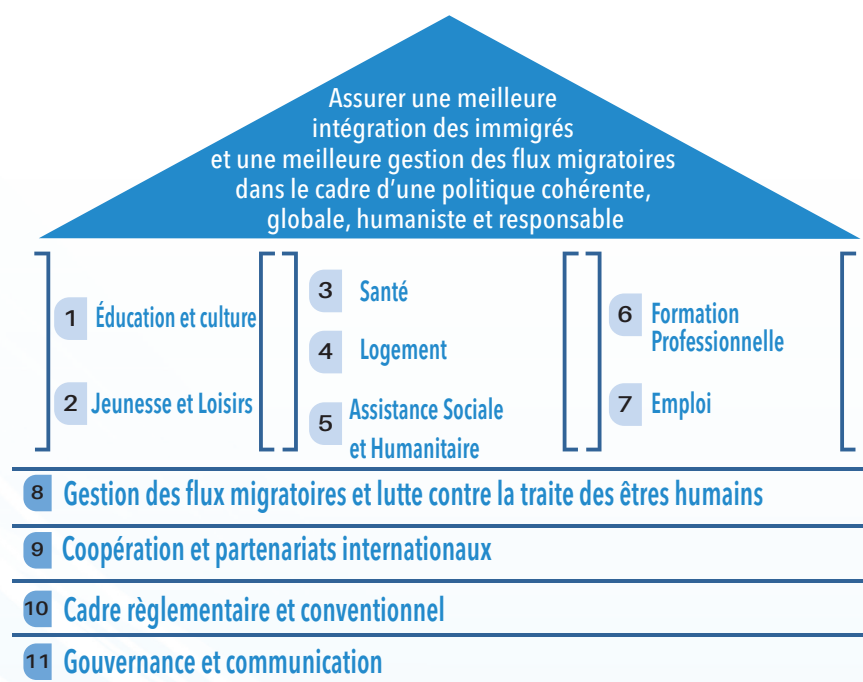
II Approche globale

III Approche
Droits de l'Homme

IV Conformité au droit
international

V Coopération
renovée

VI Responsabilité
partagée



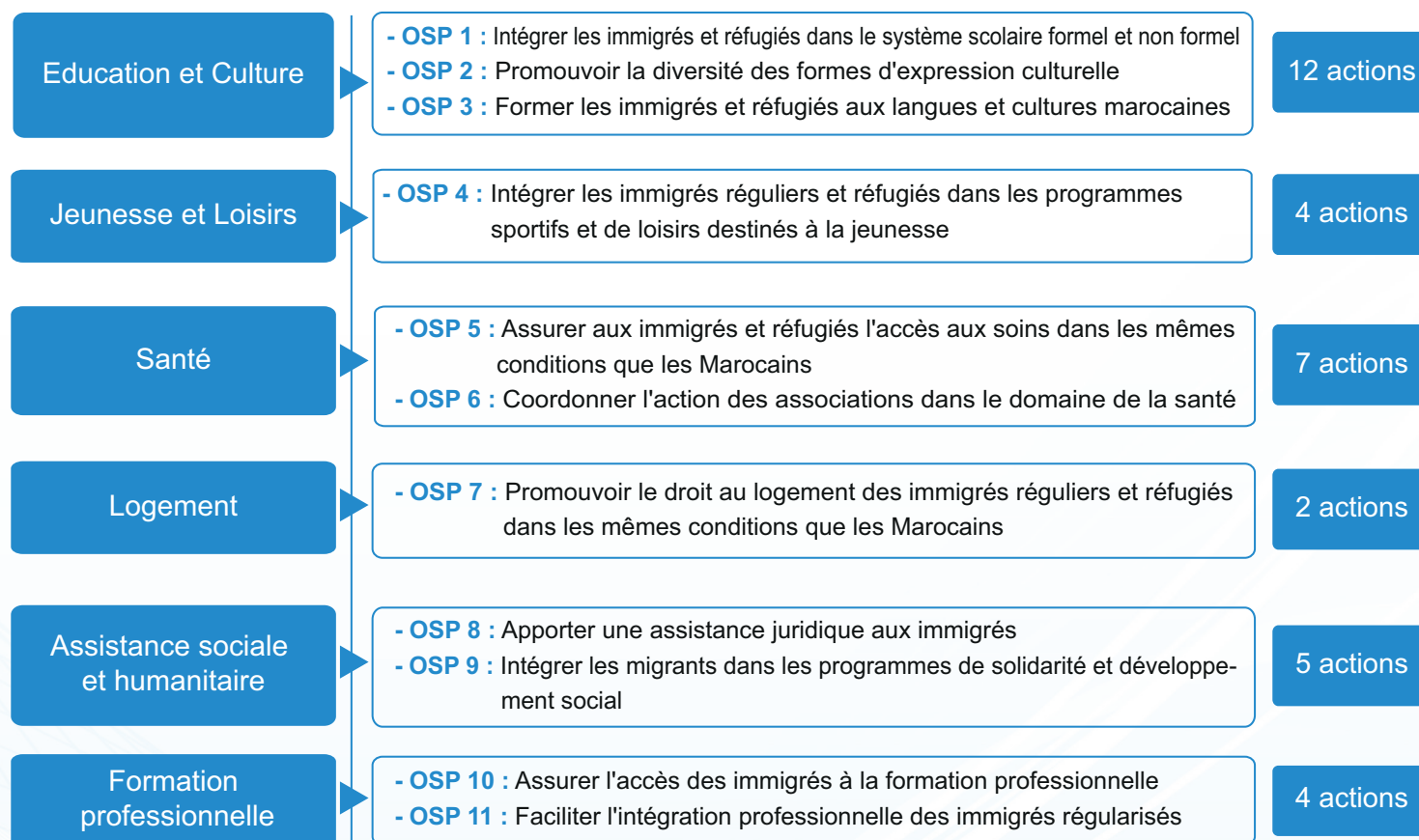
x Principe

x Programme sectoriel

x Programme transverse

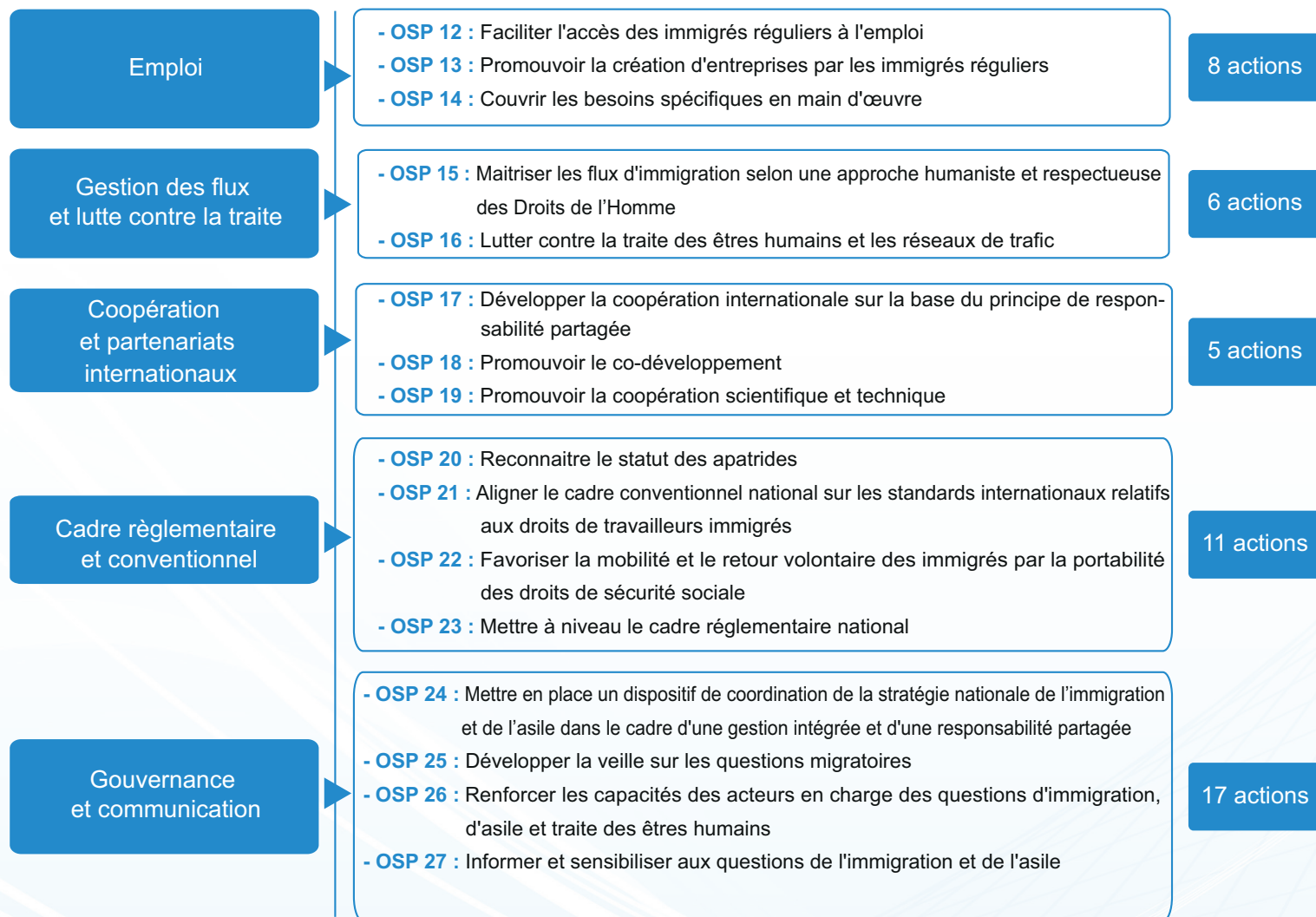


27 objectifs spécifiques et 81 actions ont été définis dans le cadre des 11 programmes de mise en œuvre de la stratégie nationale d'immigration et d'asile



► **OSP : Objectif spécifique**

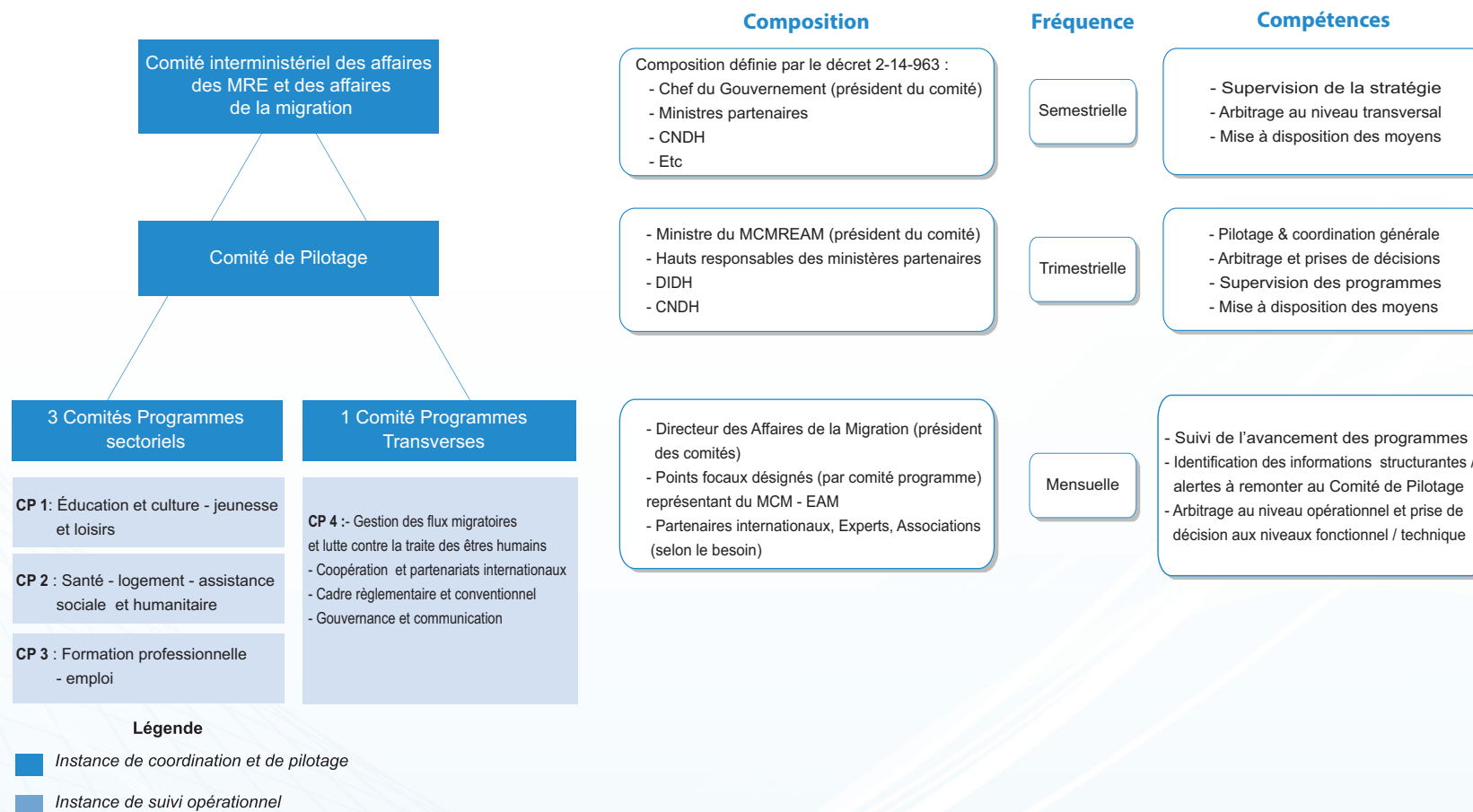




► **OSP : Objectif spécifique**



Le dispositif de gouvernance comprend 3 instances aux prérogatives complémentaires



www.mre.gov.ma